



## La vigilance Orange orages et pluie-inondation est maintenue ce mercredi 17 août

Depuis mardi 16 août, le département des Bouches-du-Rhône traverse un épisode pluvio-orageux qui nécessite une vigilance particulière dans la mesure où il existe une possibilité de phénomènes violents. Météo France maintient la vigilance Orange orages et pluie-inondation pour la journée de mercredi 17 août.

Le bilan de la nuit du 16 août au mercredi 17 août est le suivant :

Aucune victime liée aux intempéries n'est à déplorer.

Le réseau routier n'a été que faiblement impacté, fermeture prolongée du tunnel de la joliette et quelques inondations de points bas sur l'A8 et l'A 52.

Les orages poursuivent en ce moment leur chemin vers l'est et traversent le Var.

Une accalmie passagère se produit ce matin. **En début d'après-midi, des lignes orageuses se reforment en mer et touchent à nouveau les Bouches-du-Rhône et le Var.**

**Ces orages sont localement violents avec des intensités pluvieuses fortes**, atteignant localement 80 mm en peu de temps, avec de la grêle, et de fortes rafales de vent de l'ordre de 80 à 100 km/h. Des phénomènes tourbillonnaires sont également possibles sur les zones littorales.

Les Bouches-du-Rhône est le département le plus exposé avec des orages qui peuvent être durables et peu mobiles.

En fin d'après-midi, les orages s'évacuent finalement vers l'est de la région en perdant de leur activité.

Devant les risques associés à ces alertes, le préfet des Bouches-du-Rhône rappelle les consignes de comportement afin que la sécurité de tous soit assurée :

- Restez informés et à l'écoute des consignes des autorités dans les médias (France bleu) et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels (Météo-France, réseaux sociaux du préfet des Bouches-du-Rhône, Pompiers 13, Marins Pompiers)
- Ne vous engagez pas sur une route immergée, même partiellement,
- Ne descendez pas dans les sous-sols, caves,
- Éloignez-vous des arbres, des cours d'eau et des points bas
- Abritez-vous dans un bâtiment en dur,
- Évitez de vous déplacer,
- Protégez les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés,
- Évitez d'utiliser votre téléphone et des appareils électriques,
- Notez les numéros utiles : la mairie, le 112 ou le 18 (pompiers), le 15 (Samu) et le 17

Service Régional de la Communication Interministérielle

Pour toute demande presse, merci de l'adresser à [pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr](mailto:pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr)

04 84 35 40 00 | [www.bouches-du-rhone.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr) | [www.paca.gouv.fr](http://www.paca.gouv.fr)





**PRÉFET  
DES BOUCHES-  
DU-RHÔNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

(police / gendarmerie),  
– En cas d'urgence, contactez le 112 ou le 18

**Le préfet des Bouches-du-Rhône appelle au maintien de la vigilance et demande une attention particulière aux automobilistes et si vous pratiquez des activités sensibles à ces risques météorologiques ou à proximité d'un rivage ou d'un cours d'eau.**

---

**Service Régional de la Communication Interministérielle**

Pour toute demande presse, merci de l'adresser à [pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr](mailto:pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr)

04 84 35 40 00 | [www.bouches-du-rhone.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr) | [www.paca.gouv.fr](http://www.paca.gouv.fr)

